

L'intérêt des Canadiens envers le vote par Internet (2004, 2006, 2008 et 2011)

Préparée par

Pascal Barrette
Analyste politique
Politique et Recherche

Février 2013



Introduction

L'intérêt d'Élections Canada (EC) concernant le vote par Internet découle de ses objectifs stratégiques en matière de recherche relatifs aux nouvelles manières de voter, ainsi que des dispositions de l'article 18.1 de la *Loi électorale du Canada* (2001)¹.

Depuis l'élection générale de 2004, Élections Canada enquête sur les opinions des Canadiens à l'égard du vote par Internet aux moyens des questions qu'il fournit à l'Étude électorale canadienne (EEC)², ainsi que par l'entremise de son propre sondage postélectoral auprès des électeurs. Par ailleurs, depuis 2008, une question sur le principe du vote par Internet est également posée dans son sondage auprès des candidats.

L'agence a utilisé une approche incrémentale dans l'élaboration de ses questions d'enquête portant sur le vote par Internet. Celles-ci ont été peaufinées progressivement afin de connaître l'opinion des électeurs canadiens sur les trois volets suivants :

- la probabilité de voter par Internet;
- la perception du risque lié au vote par Internet;
- le principe du vote par Internet.

¹ L'article 18.1 stipule que « [le] directeur général des élections peut faire des études sur la tenue d'un scrutin, notamment sur de nouvelles manières de voter, concevoir et mettre à l'essai un processus de vote électronique pour usage à une élection générale ou partielle ultérieure ».

² L'EEC est la seule étude longitudinale portant sur les élections fédérales canadiennes. Instituée en 1965, cette étude universitaire compte plus de 300 questions abordant divers aspects des élections. Élections Canada participe à l'EEC depuis l'élection générale de 1997.

Dans le cas des électeurs, la présente note de recherche expose les résultats obtenus pour ces trois volets. Les résultats font également état de l'incidence de trois variables sociodémographiques, soit le groupe d'âge, l'éducation et le statut d'emploi³.

Pour les candidats, l'analyse porte exclusivement sur le principe du vote par Internet, et les résultats sont analysés en tenant compte de l'incidence que peut avoir le fait d'être élu ou de ne pas être élu.

La présence/absence d'association statistiquement significative entre nos variables est calculée à partir du Chi carré de Pearson (X^2)⁴. Pour ce qui est de la mesure pour statuer sur la puissance et la direction de ces relations, nous utilisons le Gamma (γ)⁵ et le V de Cramer⁶. Le choix de ces outils repose sur la nature

³ Il est à noter que le choix des variables sociodémographiques pour cette analyse est tributaire des fréquences obtenues dans les divers sondages retenus pour cette note de recherche. Le nombre insuffisant de répondants explique, entre autres, l'absence de certaines variables ou catégories d'individus (p. ex. étudiants, Autochtones, immigrants) dans la présente analyse.

⁴ Le Chi carré de Pearson (X^2) permet de confirmer la présence d'une association statistiquement significative (i.e. : en rejetant l'hypothèse nulle), généralisable sur l'ensemble de la population canadienne, lorsque « p » est plus petit que 0,05.

⁵ Le Gamma (γ) s'étend de -1 (association négative) à 1 (association positive). La valeur 0 signifie qu'il n'y a pas d'association. Indépendamment du sens, la force de l'association est considérée comme faible entre 0 et 0,25; modérée entre 0,25 et 0,50; forte entre 0,50 et 0,75 et très forte de 0,75 à 1. Puisque le Gamma est une mesure de réduction proportionnelle de l'erreur (RPE), la valeur absolue de celui-ci permet d'indiquer dans quelle proportion le fait de connaître la variable indépendante réduit les erreurs que l'on commettrait en effectuant une prédiction sur les scores de la variable dépendante par rapport au hasard (p. ex. pile ou face).

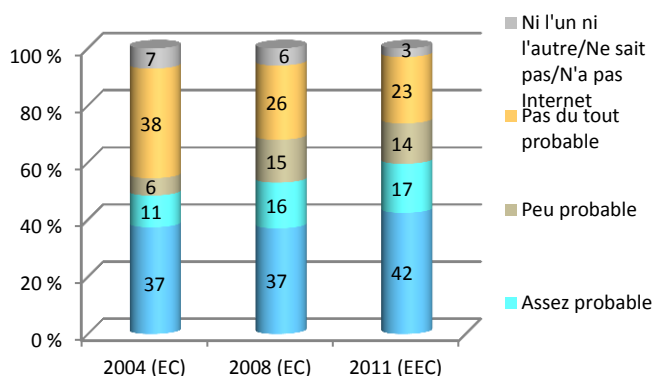
⁶ Le V de Cramer indique une force d'association faible de 0 à 0,10; modérée de 0,10 à 0,25; forte au-delà de 0,25 et parfaite

même de nos variables dépendantes (i.e. de type ordinal ou bien nominal/dichotomique) et de l'objectif d'identifier des avenues de recherche qui pourrait conduire à l'établissement d'études plus avancées sur l'état des relations et interrelations liées à l'intérêt des Canadiens envers le vote par Internet.

La probabilité de voter par Internet

Élections Canada a introduit sa première question portant uniquement sur la probabilité de voter par Internet dans son sondage postélectoral de l'élection générale de 2004⁷. En spécifiant les réponses de 2004 sous forme ordinale, il est possible de comparer, avec réserve, les résultats de cette question avec ceux de 2008 et 2011⁸. Tel que l'indique le graphique 1, la probabilité de voter par Internet tend à s'accroître avec le temps (de 48 % en 2004 à 59 % en 2011). Nous notons aussi que la polarisation des opinions en 2004 (38 % « Pas du tout probable » vs 37 % « Très probable ») s'est atténuée progressivement entre 2004 et 2011 au profit des catégories mitoyennes (Peu probable/Assez probable), ainsi qu'en faveur des opinions faisant état d'une probabilité très élevée de voter par Internet.

Graphique 1 : Probabilité de voter par Internet (2004, 2008 et 2011)



lorsqu'elle atteint 1,0. Le V de Cramer ne permet pas de statuer sur la direction d'une relation puisque la variable dont il traite est nominale (c.-à-d. il n'y a pas d'ordre naturel entre les catégories).

⁷ Cette question utilisait une échelle de 1 à 5 (c.-à-d. : 1 = « Très probable »; 3 = « Ni improbable ni probable; 5 = « Très improbable »).

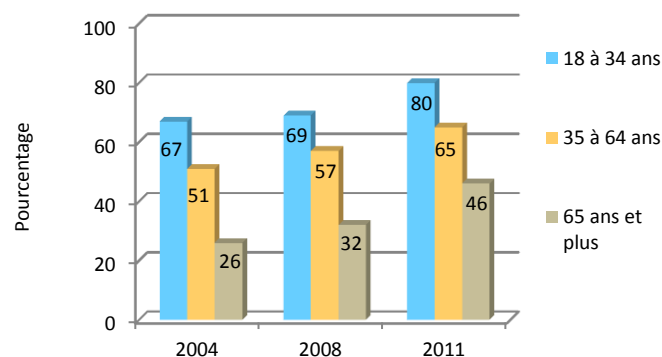
⁸ Pour l'élection de 2006, la question portant sur la probabilité de voter par Internet spécifiait « au cours des prochaines élections ». Nous sommes d'avis que cette notion ne nous permet pas de comparer les résultats de cette question avec ceux de 2004, 2008 et 2011.

L'intérêt envers la probabilité de voter par Internet est influencé par les différentes variables sociodémographiques retenues pour la présente analyse. En ce qui concerne la variable groupe d'âge, tel que nous pouvons le constater dans le graphique 2, la probabilité de voter par Internet est supérieure chez les 18 à 34 ans (entre 67 % et 80 %) ainsi que chez les 35 à 64 ans (entre 51 % et 65 %), comparativement aux 65 ans et plus (entre 26 % et 46 %)⁹. Cela dit, la progression de l'intérêt dans chaque catégorie d'âge a été plus intense au cours des dernières années (augmentation globale de 33 points de pourcentage entre 2008 et 2011, contre 14 points de pourcentage entre 2004 et 2008). Cette progression s'avère plus marquée chez les 65 ans et plus, et ce, bien que ces derniers soient les moins favorables à la probabilité de voter par Internet en 2004, 2008 et 2011.

La relation entre la variable groupe d'âge et la probabilité de voter par Internet s'avère statistiquement significative en 2004, 2008 et 2011. De plus, nous constatons que cette association est d'une puissance modérée de 2004 à 2011 et que sa direction est négative. Autrement dit, plus un individu se situe dans une catégorie d'âge élevée, moins il est plausible que ce dernier soit favorable à la probabilité de voter par Internet.

Graphique 2 : Groupe d'âge et probabilité de voter par Internet (2004, 2008 et 2011)

(% de répondants indiquant qu'il est probable ou très probable qu'ils voteraient par Internet si cela était possible)



2004 (EC)	2008 (EC)	2011 (EEC)
$\chi^2 = 174,66$ ($p < 0,001$) $\gamma = -0,44$	$\chi^2 = 131,26$ ($p < 0,001$) $\gamma = -0,39$	$\chi^2 = 47,95$ ($p < 0,001$) $\gamma = -0,40$

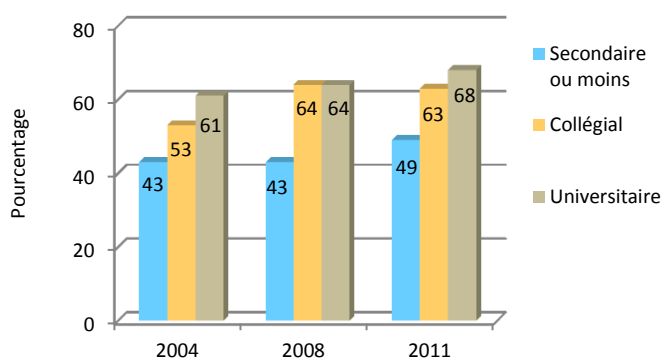
⁹ Les catégories de réponse ont été recodées sous forme nominale dichotomique (Improbable/Probable). Les catégories « Ni l'un ni l'autre/Ne sait pas/N'a pas Internet » ont été exclues de cette analyse.

Quant à la variable éducation, on note que la probabilité d'être intéressé à voter par Internet tend à s'accroître avec le niveau d'éducation. Comme le démontre le graphique 3, cette attitude en faveur du vote par Internet s'avère nettement plus élevée chez ceux qui détiennent un diplôme universitaire (entre 61 % et 68 %) et ceux qui possèdent un diplôme collégial (entre 53 % et 64 %) que ceux qui possèdent un diplôme secondaire ou moins (entre 43 % et 49 %).

L'association entre le niveau d'éducation et la probabilité de voter par Internet est statistiquement significative en 2004, 2008 et 2011. D'autre part, cette relation positive a maintenu une puissance relativement modérée de 2004 à 2011. Ainsi, plus un individu atteint un niveau d'éducation élevé, plus il est plausible que celui-ci soit favorable à la probabilité de voter par Internet.

Graphique 3 : Éducation et probabilité de voter par Internet (2004, 2008 et 2011)

(% de répondants indiquant qu'il est probable ou très probable qu'ils voteraient par Internet si cela était possible)



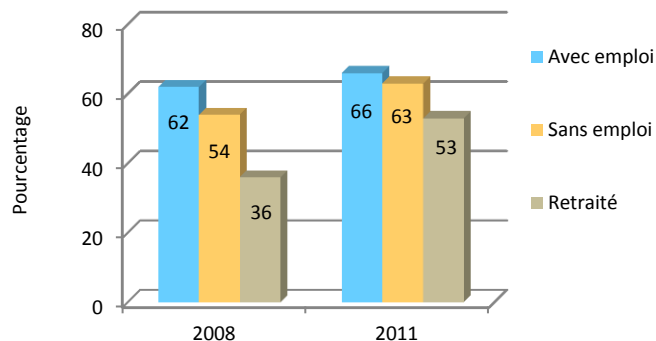
2004 (EC)	2008 (EC)	2011 (EEC)
$\chi^2 = 63,40$ ($p < 0,001$) $\gamma = 0,25$	$\chi^2 = 89,79$ ($p < 0,001$) $\gamma = 0,28$	$\chi^2 = 27,93$ ($p < 0,001$) $\gamma = 0,26$

Enfin, pour la variable statut d'emploi¹⁰, le graphique 4 indique que, tant pour 2008 que pour 2011, la probabilité d'être intéressé à voter par Internet est plus élevée chez ceux qui ont un emploi (entre 62 % et 66 %) que ceux qui n'ont pas d'emploi (entre 54 % et 63 %) ou qui sont à la retraite (entre 36 % et 53 %). Cela dit, les écarts entre les différents statuts d'emploi ont diminué en 2011, suite à une augmentation

notable de l'intérêt pour le vote par Internet chez les retraités¹¹ et les sans-emploi.

Graphique 4 : Statut d'emploi et probabilité de voter par Internet (2008 et 2011)

(% de répondants indiquant qu'il est probable ou très probable qu'ils voteraient par Internet si cela était possible)



2008 (EC)	2011 (EEC)
$\chi^2 = 96,88$ ($p < 0,001$) V de Cramer = 0,21	$\chi^2 = 15,33$ ($p = 0,001$) V de Cramer = 0,12

L'association entre le statut d'emploi et la probabilité de voter par Internet est statistiquement significative, tant en 2008 qu'en 2011. Toutefois, nous notons que la puissance de cette relation a diminué entre 2008 et 2011.

¹⁰ La variable sociodémographique statut d'emploi n'était pas présente dans le sondage d'Élections Canada de 2004.

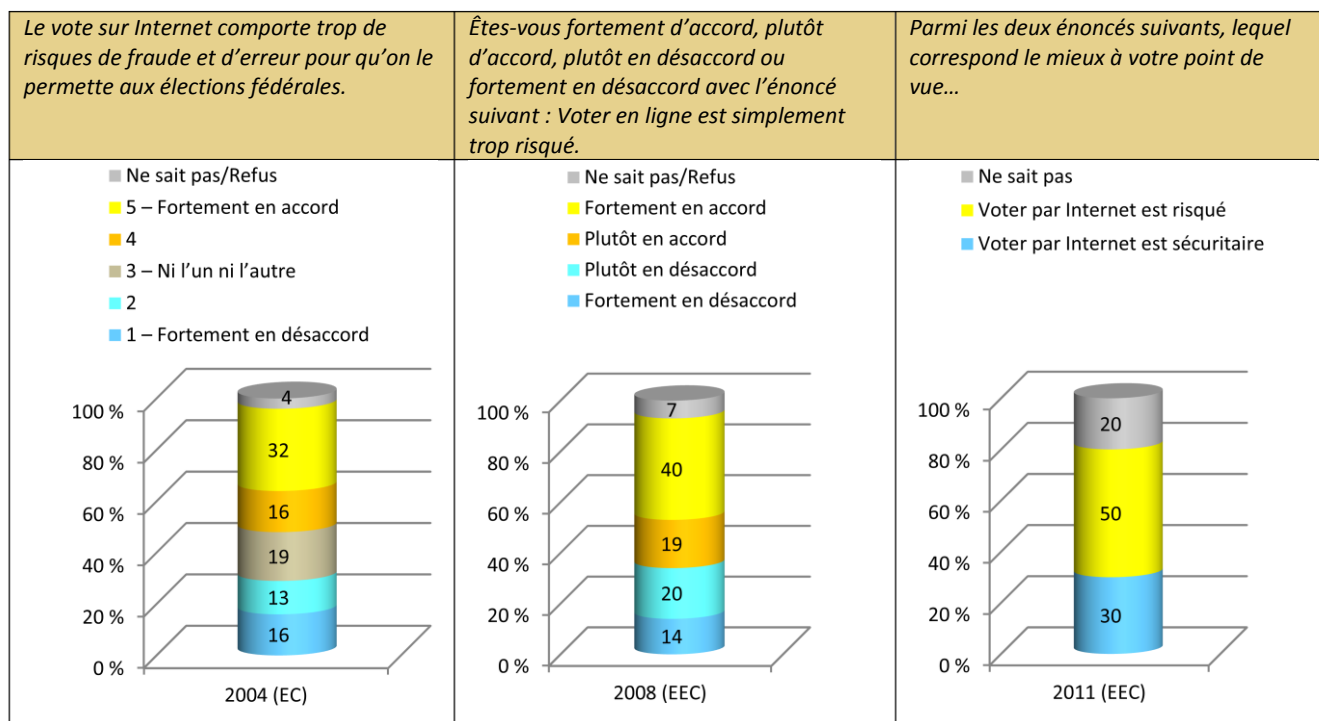
¹¹ À cet égard, il est à remarquer que les pourcentages obtenus chez les personnes retraitées sont assez similaires à ceux obtenus chez les personnes appartenant au groupe d'âge de 65 ans et plus. Cette ressemblance est principalement liée au fait que la plupart des retraités ont 65 ans ou plus, et vice-versa.

La perception du risque lié au vote par Internet

À la suite de l'élection générale de 2004, Élections Canada a ajouté une question à son sondage postélectoral afin d'examiner la perception qu'ont les électeurs du risque lié au vote par Internet. Cette question visait à connaître leur opinion concernant les risques de fraude ou d'erreur qui pourraient être liés au vote par Internet. Pour l'élection de 2011, afin de vérifier si le fait de mesurer uniquement l'aspect du risque pouvait introduire un biais négatif, nous avons demandé aux répondants de choisir entre les deux énoncés suivant celui qui correspondait le mieux à leur point de vue : Voter par Internet est risqué et Voter par Internet est sécuritaire. C'est pour cette raison que les résultats de 2011 ne peuvent pas être comparés avec les résultats antérieurs.

Cela dit, tel que nous pouvons l'observer dans le graphique ci-dessous, le pourcentage de répondants jugeant que le vote par Internet est sécuritaire se situe à plus ou moins une personne sur trois de 2004 à 2011, peu importe la formulation de la question utilisée.

Graphique 5 : Perception du risque lié au vote par Internet (2004, 2008 et 2011)*



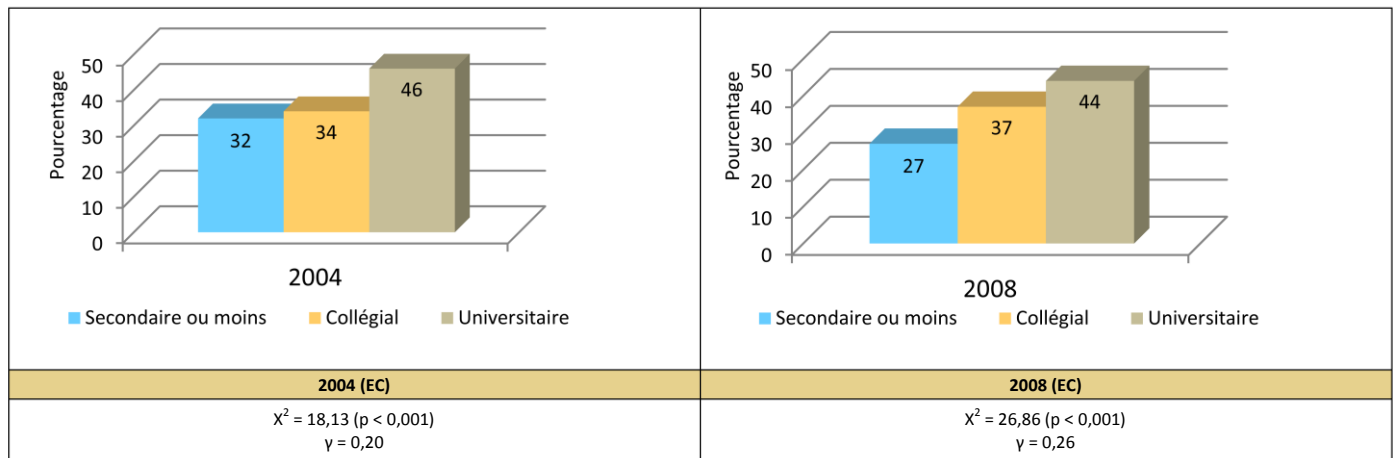
*La question du risque lié au vote par Internet n'a pas été posée en 2006.

Par ailleurs, nous remarquons qu'en 2004 et 2008 ce sont les personnes ayant un diplôme universitaire qui sont le plus en désaccord avec l'idée que voter par Internet est trop risqué (46 % et 44 % respectivement)¹², alors que les répondants qui possèdent un diplôme secondaire ou moins obtiennent les plus bas taux (32 % et 27 % respectivement). Cela dit, comme nous l'observons dans le graphique 6, l'écart entre les différents niveaux d'éducation a augmenté légèrement en 2008.

La relation entre l'éducation et la perception du risque est statistiquement significative en 2004 et 2008. Par ailleurs, la puissance de cette association positive a légèrement augmenté de 2004 à 2008. Pour ces deux élections, plus un électeur atteint un niveau d'éducation élevé, plus il est probable que ce dernier soit en désaccord avec l'idée que le vote par Internet est trop risqué.

Graphique 6 : Éducation et perception du risque lié au vote par Internet (2004 et 2008)

(% de répondants en désaccord avec l'affirmation que le vote par Internet est trop risqué)**



**Les catégories de réponse ont été recodées sous forme nominale dichotomique (Accord/Désaccord). De plus, les catégories « Ni l'un ni l'autre/Ne sait pas/Refus » ont été exclues de cette analyse.

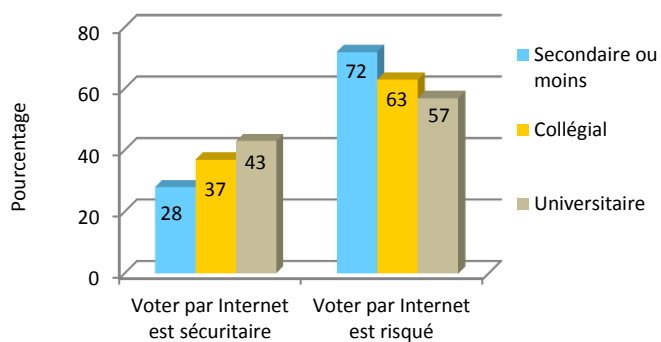
¹² Malgré l'importante similarité du thème abordé, nous sommes d'avis que les questions de 2004 et 2008 ne sont pas directement comparables avec celle que nous avons utilisée pour l'élection générale fédérale de 2011.

Pour 2011, nous constatons que ce sont les électeurs qui possèdent un diplôme universitaire qui sont les plus enclins à penser que voter par Internet est sécuritaire (43 %). À l’opposé, nous notons que les personnes qui possèdent un diplôme secondaire ou moins sont les plus portées à penser que voter par Internet est risqué (72 %), tel que souligné dans le graphique 7.

Ces observations sont confirmées par la présence d’une relation statistiquement significative entre la variable éducation et la perception du risque. Toutefois, cette relation positive est de faible envergure.

Graphique 7 : Éducation et perception du risque lié au vote par Internet (2011)¹³

(% de répondants ayant choisi entre l’un des deux énoncés suivants : Voter par Internet est sécuritaire/Voter par Internet est risqué)



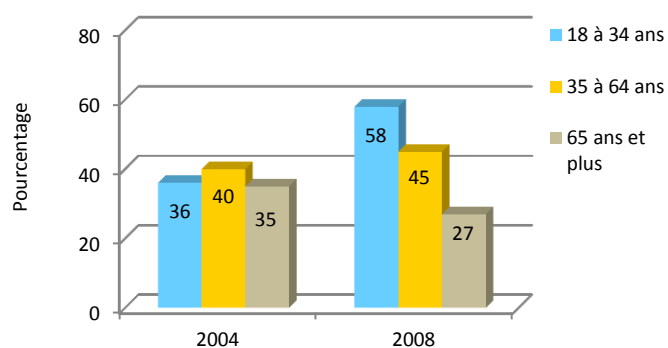
2011 (EEC)
$\chi^2 = 13,14$ ($p = 0,001$)
$\gamma = 0,21$

Le graphique 8 nous permet de constater une faible divergence d’opinion entre les groupes d’âge et la perception du risque en 2004, mais non en 2008. En effet, le pourcentage obtenu en 2008 révèle des différences notables entre les 18 à 34 ans (58 %), les 35 à 64 ans (45 %) et les 65 ans et plus (27 %).

Confirmant ces données, nous notons que la relation entre le groupe d’âge et la perception du risque n’est pas statistiquement significative ($p = 0,327$) en 2004. Ce résultat contraste avec 2008, où nous observons une relation significative de puissance modérée et d’une direction négative. Autrement dit, c’est seulement en 2008 que nous constatons que plus un individu appartient à un groupe d’âge élevé, moins ce dernier risque d’être en désaccord avec l’idée que le vote par Internet est trop risqué.

Graphique 8 : Perception du risque selon le groupe d’âge (2004 et 2008)

(% de répondants en désaccord avec l’affirmation que le vote par Internet est trop risqué)



2004 (EC)	2008 (EEC)
$\chi^2 = 2,23$ ($p = 0,327$)	$\chi^2 = 37,02$ ($p < 0,001$)
$\gamma = 0,02$	$\gamma = -0,33$

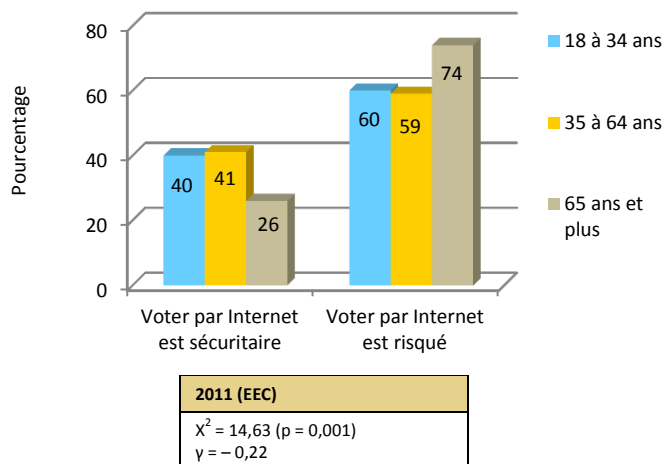
Tel que nous l’avons mentionné précédemment, la question portant sur la perception du risque a été reformulée en 2011. Selon les groupes d’âge, le graphique 9 indique une similarité d’opinion favorable à l’idée que voter par Internet est sécuritaire chez les 18 à 34 ans (40 %) et les 35 à 64 ans (41 %). À l’opposé, nous remarquons que chez les 65 ans et plus, près de trois personnes sur quatre sont d’avis que voter par Internet est risqué.

La relation entre le groupe d’âge et la perception du risque est statistiquement significative en 2011. Toutefois, celle-ci fait preuve d’une puissance relativement faible et d’une direction négative.

¹³ Les catégories de réponse ont été recodées sous forme nominale dichotomique (Voter par Internet est sécuritaire/Voter par Internet est risqué). De plus, les catégories « N’est pas certain/Refus » ont été exclues de cette analyse.

Graphique 9 : Perception du risque selon le groupe d'âge (2011)

(% de répondants ayant choisi entre l'un des deux énoncés suivants : Voter par Internet est sécuritaire/Voter par Internet est risqué)

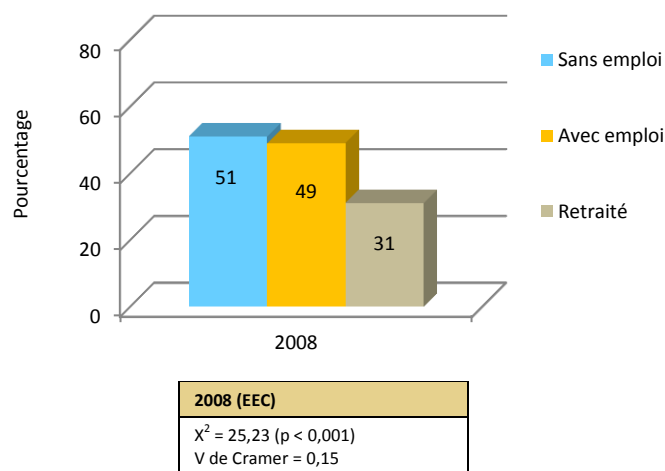


Pour l'élection générale de 2008, les résultats donnent un aperçu de la perception du risque selon le statut d'emploi des électeurs. Dans le graphique 10, nous observons que près de la moitié des personnes sur le marché du travail ne considèrent pas le vote par Internet comme trop risqué, comparativement à un peu moins du tiers chez les personnes retraitées.

La relation entre le statut d'emploi et la perception du risque est statistiquement significative. Par ailleurs, la puissance de cette association est modérée.

Graphique 10 : Perception du risque selon le statut d'emploi (2008)

(% de répondants en désaccord avec l'affirmation que le vote par Internet est risqué)



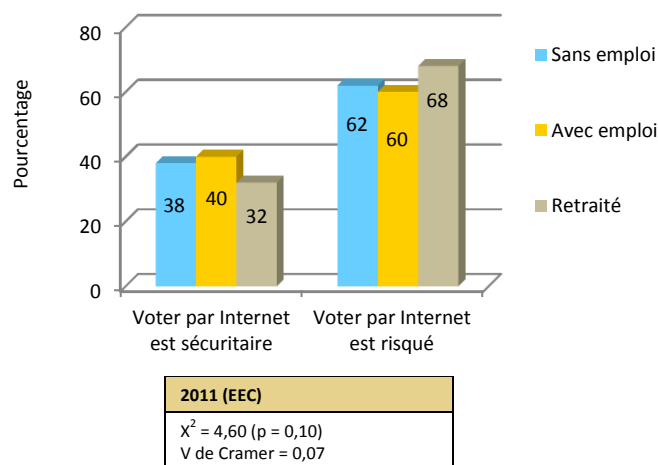
Pour 2011, le graphique 11 présente les résultats à de la question reformulée portant sur la perception du risque selon le statut d'emploi des électeurs. À

première vue, nous notons que les personnes retraitées (32 %) sont légèrement moins susceptibles de croire que voter par Internet est sécuritaire, comparativement aux individus qui ont un emploi (40 %) ou qui sont sans emploi (38 %).

Toutefois, l'association entre le statut d'emploi et la perception du risque n'est pas statistiquement significative ($p = 0,10$). Autrement dit, les résultats observés indiquent que la perception du risque liée au vote par Internet n'a pas été influencée par le statut d'emploi des électeurs canadiens pour l'élection générale de 2011.

Graphique 11 : Perception du risque selon le statut d'emploi (2011)

(% de répondants ayant choisi entre l'un des deux énoncés suivants : Voter par Internet est sécuritaire/Voter par Internet est risqué)



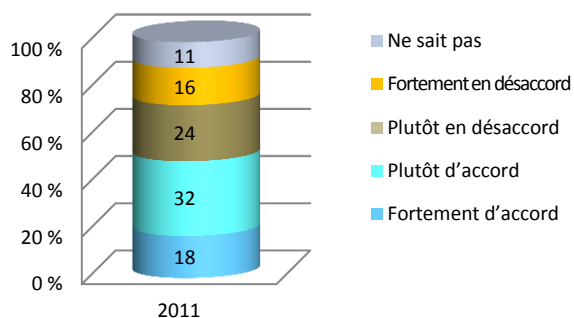
Le principe du vote par Internet chez les électeurs

Pour l'élection de 2011, Élections Canada a ajouté une question sur le principe du vote par Internet dans l'Étude électorale canadienne afin d'obtenir l'opinion des électeurs à ce sujet. Dans le graphique 12, nous remarquons que 50 % des électeurs canadiens sont favorables au principe du vote par Internet, alors que 40 % sont d'un avis contraire et 11 % ne savent pas¹⁴.

¹⁴ L'arrondissement des décimales a pour effet d'augmenter le total des pourcentages à 101 %.

Graphique 12 : Opinion des électeurs sur le principe du vote par Internet (2011)

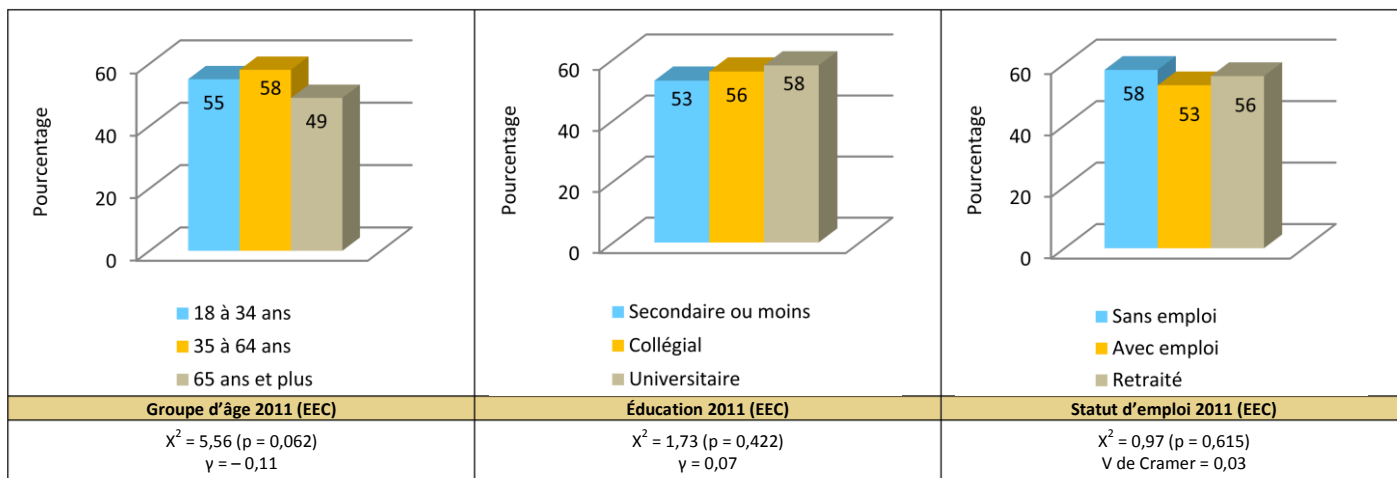
(% de répondants en accord avec le principe que les Canadiens devraient pouvoir voter par Internet)



Quant aux variables sociodémographiques, le graphique 13 nous permet de constater une faible fluctuation de l'opinion des répondants concernant le principe du vote par Internet, peu importe les variables retenues pour l'analyse¹⁵. En effet, nous remarquons que le pourcentage le plus élevé se situe à 58 % (chez les 35 à 64 ans, les universitaires et les sans-emploi), soit 3 points de pourcentage au-dessus de la moyenne nationale (55 %) ¹⁶, alors que le pourcentage le plus bas se situe à 49 % (chez les 65 ans et plus).

Graphique 13 : Principe du vote par Internet selon les variables sociodémographiques (2011)

(% de répondants en accord avec le principe que les Canadiens devraient pouvoir voter par Internet)



¹⁵ Les catégories de réponse ont été recodées sous forme nominale dichotomique (Désaccord/Accord).

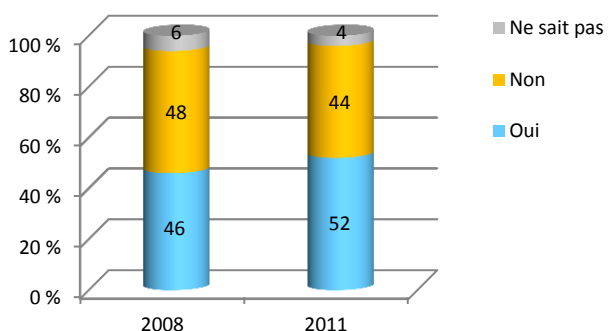
¹⁶ La catégorie « N'est pas certain » a été exclue, ce qui explique la différence du pourcentage de la population générale entre les graphiques 12 et 13 (50 % vs 55 %).

Le principe du vote par Internet chez les candidats

À la suite des élections générales de 2008 et de 2011, Élections Canada a sondé les candidats sur divers enjeux, dont le vote par Internet¹⁷. Dans chacune de ces deux enquêtes, nous leur avons demandé s'ils étaient favorables ou non au principe du vote par Internet. À cet égard, dans le graphique 14, nous constatons une légère augmentation de répondants favorables au principe du vote par Internet entre 2008 et 2011, passant de 46 % à 52 %.

Graphique 14 : Opinion des candidats sur le principe du vote par Internet (2008 et 2011)

(% de répondants en accord avec le principe que les Canadiens devraient pouvoir voter par Internet)

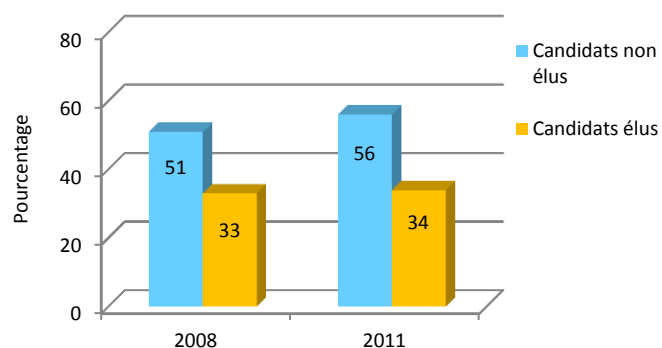


Comme l'indique le graphique 15, les pourcentages dissimulent une différence notable entre l'opinion des candidats élus et des candidats non élus tant en 2008 qu'en 2011. Plus précisément, les candidats élus (entre 33 % et 34 %) sont beaucoup moins favorables envers le principe du vote par Internet que les non-élus (entre 51 % et 56 %). De plus, nous notons que l'écart entre l'opinion des élus et des non-élus a augmenté de 4 points de pourcentage de 2008 à 2011, passant d'une différence de 18 à 22 points de pourcentage.

Confirmant ces observations, la relation entre le fait d'être élu ou non élu et l'opinion sur le principe du vote par Internet est statistiquement significative. Par ailleurs, nous constatons que l'association est négative et que celle-ci a augmenté en puissance entre 2008 et 2011. Autrement dit, toutes choses étant égales par ailleurs, un candidat élu est significativement moins susceptible d'être favorable au principe du vote par Internet qu'un candidat non élu.

Graphique 15 : Opinion des candidats élus et non élus sur le principe du vote par Internet¹⁸ (2008 et 2011)

(% de répondants en accord avec le principe du vote par Internet)



2008 (EC)	2011 (EEC)
$\chi^2 = 7,71$ ($p < 0,001$) $\gamma = -0,35$	$\chi^2 = 18,63$ ($p < 0,001$) $\gamma = -0,43$

¹⁷ En 2008, 877 candidats sur 1601 ont participé à l'enquête et, en 2011, 1008 candidats sur 1587.

¹⁸ La catégorie « N'est pas certain » a été exclue de cette analyse.

Conclusion

Dans l'ensemble, les résultats démontrent qu'une proportion modérée d'électeurs seraient susceptibles de voter par Internet, et que cette proportion augmente d'une élection générale à l'autre. De plus, cette opinion fait état d'une association significative de force modérée avec les groupes d'âge ainsi que, dans une moindre mesure, avec les niveaux d'éducation et les statuts d'emploi.

Cela dit, la perception du risque lié au vote par Internet demeure importante. Depuis 2004, seulement une personne sur trois manifeste un degré de confiance appréciable envers la sécurité d'une telle méthode de vote. De façon générale, pour toute la période à l'étude, nous notons que les personnes ayant un diplôme universitaire ont moins tendance à considérer que voter par Internet est risqué. Quant au principe du vote par Internet, nous remarquons qu'environ un électeur sur deux y est favorable, et ce, peu importe les variables sociodémographiques retenues. D'autre part, chez les candidats, nos observations indiquent un écart important entre les élus et les non-élus, ces derniers étant nettement plus favorables que les premiers au principe du vote par Internet.

Finalement, les associations statistiquement significatives entre l'intérêt sur le vote par Internet et les variables sociodémographiques observées permettent d'entrevoir des possibilités d'approfondissement de la recherche, que ce soit par l'introduction de variables de contrôle ou par l'utilisation d'une méthode statistique plus avancée (c.-à-d. la régression logistique) afin de vérifier l'état des relations et interrelations concernant les variables associées à l'intérêt des Canadiens envers le vote par Internet.

Annexe : Questions sur le vote par Internet et fréquences des réponses

LA PROBABILITÉ DE VOTER			
ANNÉE	QUESTIONS	FRÉQUENCES	%
2004 EC (n = 2822)	Quelle serait pour vous la probabilité de voter en ligne si c'était possible?	1 – Très probable	37
		2 –	11
		3 – Ni improbable ni probable	6
		4 –	6
		5 – Très improbable	38
		Ne sait pas	1
2006 EC (n = 3013)	Au cours des prochaines élections, si vous pouviez voter directement sur le site Web d'Élections Canada, est-il très probable, relativement probable, pas très probable ou pas du tout probable que vous le feriez?	Très probable	37
		Relativement probable	18
		Pas très probable	12
		Pas du tout probable	29
		N'a pas accès à Internet	2
		Ne sait pas/Cela dépend	3
2008 EC (n=2486)	Si vous pouviez voter en ligne, serait-il pour vous très probable, plutôt probable, peu probable ou pas du tout probable de le faire?	Très probable	37
		Plutôt probable	16
		Peu probable	14
		Pas du tout probable	26
		N'utilise pas/Aucun accès à Internet	4
		Ne sait pas/Cela dépend	2
2011 EC (n = 1108)	Si vous pouviez voter en ligne, serait-il pour vous très probable, plutôt probable, peu probable ou pas du tout probable de le faire?	Très probable	40
		Plutôt probable	16
		Peu probable	15
		Pas du tout probable	24
		Pas certain/Ne sait pas	4
LA PERCEPTION DU RISQUE			
ANNÉE	QUESTIONS	FRÉQUENCES	%
2004 EC (n = 1455)	Le vote sur Internet comporte trop de risques de fraude et d'erreur pour qu'on le permette aux élections fédérales.	1 – Tout à fait en désaccord	16
		2 –	13
		3 – Ni en désaccord ni d'accord	20
		4 –	16
		5 – Tout à fait d'accord	32
		Ne sait pas	4
2008 EEC (n = 1273)	Êtes-vous fortement d'accord, plutôt d'accord, plutôt en désaccord ou fortement en désaccord avec l'énoncé suivant : Voter en ligne est simplement trop risqué.	Fortement d'accord	40
		Plutôt d'accord	19
		Plutôt en désaccord	20
		Fortement en désaccord	14
		Ne sait pas	7
2011 EEC (n = 1106)	Parmi les deux énoncés suivants, lequel correspond le mieux à votre point de vue...	Voter par Internet est sécuritaire	30
		Voter par Internet est risqué	50
		Ne sait pas	20

LE PRINCIPE DU VOTE PAR INTERNET (ÉLECTEURS)

ANNÉE	QUESTIONS	FRÉQUENCES	%
2011 EEC (n = 1107)	Êtes-vous fortement d'accord, plutôt d'accord, plutôt en désaccord ou fortement en désaccord avec l'énoncé suivant : Les Canadiens devraient avoir la possibilité de voter par Internet aux élections fédérales.	Fortement d'accord	18
		Plutôt d'accord	32
		Plutôt en désaccord	24
		Fortement en désaccord	16
		Ne sait pas	11

LE PRINCIPE DU VOTE PAR INTERNET (CANDIDATS)

ANNÉE	QUESTIONS	FRÉQUENCES	%
2008 Candidats (n = 877)	Croyez-vous que les électeurs devraient pouvoir voter en ligne ?	Oui	46
		Non	48
		Ne sait pas	6
2011 Candidats (n = 1008)	Croyez-vous que les électeurs devraient pouvoir voter en utilisant Internet ?	Oui	52
		Non	44
		Ne sait pas	4